



#JE



VOTE



CGT

SPECTACLE



**FLASHER CE CODE
POUR TÉLÉCHARGER
ANONYMEMENT ET
GRATUITEMENT
DES FICHES PRATIQUES
POUR CONNAÎTRE VOS DROITS**



LA FORCE DE L'ACTION COLLECTIVE

La CGT Spectacle lutte pour que nous puissions vivre de nos métiers et garantir nos conditions de travail en portant des propositions concrètes et une réflexion sur les politiques culturelles à mener dans un contexte d'austérité culturelle.

Que nous soyons artistes, technicien·nes, chargé·es de production, agent·es d'accueil, chargé·es de communication, que nous soyons permanent·es ou intermittent·es, nous bénéficions des avancées sociales obtenues par la CGT Spectacle : salaires minima des conventions collectives, droit à la formation professionnelle Afdas, régime spécifique d'assurance chômage, caisse des congés spectacles, droits à congés maternité.

BILAN

Les actions nombreuses et répétées de la CGT Spectacle et de ses syndicats ont permis de mobiliser l'ensemble de la profession pour la défense des règles spécifiques d'assurance chômage des intermittent·es du spectacle et la prise en compte de nos spécificités par le gouvernement. Après de rudes batailles, notamment après le mouvement des « occupations » de lieux de spectacle commencé en 2021, nous avons obtenu ensemble :

- le maintien des droits à l'assurance chômage jusqu'au 31 décembre 2021 pour tout·es les salarié·es intermittent·es et la « neutralisation » de la période de confinement ;
- des droits pour la jeunesse et les nouveaux·lles entrant·es ;
- la signature unanime d'un accord le 27 octobre 2023 avec nos employeur·ses améliorant les conditions d'indemnisation des intermittent·es, notamment sur les questions de congé paternité, d'arrêt maladie ou de droit d'option malgré les attaques du patronat. Cet accord n'a pas été validé par l'interpro (Medef, etc.) dans un contexte où le gouvernement menace à nouveau les droits des chômeur·ses. Durant la période à venir, la CGT Spectacle va relancer la mobilisation pour gagner la mise en œuvre de ces nouveaux droits.

CGT SPECTACLE : MOTEUR DES MOBILISATIONS

La CGT est la plus représentative du secteur. Les élu·es CGT se battent au quotidien dans entreprises et dans les négociations collectives pour améliorer nos salaires et nos droits. La CGT Spectacle s'est également investie sur les enjeux environnementaux en interrogeant la pratique des métiers et en soutenant l'adoption et l'application d'un plan d'action écologique dans nos secteurs. Dans le spectacle vivant public et privé, la CGT a été à l'initiative et a obtenu deux accords importants sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.

POURQUOI VOTER POUR CES ÉLECTIONS ?

Ces élections déterminent notamment le poids de chaque organisation syndicale dans nos institutions sociales (Audiens, Afdas, Thalie Santé [ex-CMB] ...), ou lors des négociations de conventions collectives.

Nos institutions sociales doivent être défendues. C'est ce qui nous permet d'obtenir une complémentaire santé à un prix abordable, des droits à la formation, etc. C'est en siégeant dans ces instances que nous nous battons contre la déconstruction de nos droits et pour notre protection sociale.

POURQUOI VOTER CGT ?

Nos métiers sont artistiques, passionnés, atypiques, fragiles et précaires. La CGT Spectacle lutte pour que nous disposions des mêmes droits que dans les entreprises de plus de onze salarié·es. Voter CGT c'est affirmer une certaine vision de la culture et se donner les moyens de résister, de défendre nos droits et d'en gagner de nouveaux.

Dans un contexte d'austérité généralisé ou nous devons faire face à :

- la baisse des budgets de la culture (État et collectivités) ;
- la stagnation ou la baisse des salaires dans un contexte d'inflation ;
- l'assurance chômage et notamment nos droits toujours menacés comme le montre l'actualité.

La CGT prône un service public de la culture accessible à toutes et tous, sur tous les territoires, qui garantisse la diversité culturelle et soutienne l'emploi. La CGT défend la création et les arts dans une perspective d'émancipation collective – surtout lorsque les idées d'extrême droite ne cessent de progresser.

Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié·es



25 novembre au 9 décembre 2024